

# La Source - Association d'Éducation Nouvelle

## Relevé de décisions et d'information

Conseil d'administration du 10 décembre 2015

Compte-rendu approuvé par le CA du 4 février 2016

### *Questions de sécurité*

- Un exercice de confinement dans les locaux a eu lieu le 10 décembre. Il est destiné à mettre en sécurité toutes les personnes présentes en cas d'accident majeur externe à l'établissement (procédure PPMS c'est-à-dire *Plan Particulier de Mise en Sécurité*). L'exercice s'est bien déroulé et a permis de repérer quelques défauts d'alerte sonore qui vont être corrigés.

Il est rappelé aux familles, qu'en cas de mise en action réelle de la procédure de PPMS, il ne faut pas téléphoner à La Source, ni se déplacer, mais écouter la radio spécialisée : France Bleu Ile-de-France 107.1

- Sécurisation des entrées et sorties de l'École : à Renan, l'entrée a été resserrée sur le 11 et n'est plus automatique. L'usage du portail n'est possible qu'à des horaires précis pour l'entrée et la sortie de flux importants d'élèves. A la Tour, seule la porte de la rue de la Tour placée sous vidéo-surveillance est utilisée.

- Déplacement des élèves : il va redevenir possible en région parisienne. Les projets de voyages à l'étranger, par contre, sont suspendus.

Une discussion est engagée au CA sur cette situation et sur son évolution à long terme, dont il ressort les points suivants :

La situation actuelle est tendue et cela se ressent dans les contacts interindividuels qui peuvent être emprunts d'une agressivité liée à un sentiment d'angoisse.

Nous sommes encore tous sous le choc des attentats : la question des voyages est sensible, décision, d'une part, des enseignants et de la direction d'annuler les déplacements à l'étranger en prenant en compte les limites de l'équipe à vivre cette responsabilité, (choix bien compris par tous les administrateurs), souhait, d'autre part, d'une partie des parents d'engager rapidement une réflexion sur le maintien de projets de voyages adaptés au contexte du moment, en relativisant les risques avec réalisme, (une position qui reste encore difficile à entendre par certains actuellement).

L'APE souligne qu'il est important que les parents soient associés aux réflexions d'aménagements du projet éducatif rendus nécessaires en cette période de crise et soient informés des décisions prises.

Les élèves également sont très affectés par la suppression des voyages et le dialogue avec eux doit être attentif pour les aider à surmonter leur déception.

- Le CA doit cependant réfléchir sur la situation présente et son évolution pour y adapter la réponse de la Source. On ne doit pas céder à la peur mais aussi faire preuve de responsabilité. Il faut maintenant laisser passer du temps et reprendre ensuite la réflexion sur le long terme (même si on craint qu'il ne s'améliore pas).

La spécificité des événements actuels, c'est qu'ils ont été vécus par chacun séparément (contrairement aux circonstances de retour du voyage au Népal en avril 2015 qui avaient justifié un accompagnement psychologique mis en place à la Source pour les 28 élèves et 3 adultes ayant participé au voyage). De ce fait, aujourd'hui, une action pour remédier à d'éventuels traumatismes ne peut être qu'individuelle. Elle doit être activée si nécessaire.

Le présent CA est l'occasion de prendre conscience du travail considérable accompli par l'équipe éducative et de l'en remercier.

En synthèse de nos échanges, les principes qui sont appliqués lors de voyages de classe à La Source sont repris :

1) un voyage doit être un projet collectif qui n'a de sens que si tous les membres du groupe y participent,

2) l'autonomie des élèves fait partie des objectifs du voyage, même à l'étranger,

3) les enseignants qui encadrent le groupe sont volontaires, ils doivent le faire en étant assurés que tout a été prévu pour que le voyage se déroule correctement.

Le Conseil d'administration constate que depuis les événements du 13 novembre, ces principes ne peuvent plus être assurés : en effet,

1) d'une manière très légitime du fait de l'actualité, certains parents n'envisagent pas que leur enfant puisse partir en voyage et donc le groupe entier ne pourrait pas partir,

2) envisager l'autonomie des élèves, par exemple dans une grande capitale européenne, devient aujourd'hui pour tous, parents, élèves et enseignants, très problématique,

3) les enseignants eux-mêmes ne se sentent plus en confiance pour envisager de participer à l'encadrement d'un voyage.

Pour toutes ces raisons, le Conseil d'administration prend acte que les voyages à l'étranger ne sont plus envisageables pour le moment.

Pour le Conseil d'Administration de La Source AEN  
Philippe CIBOIS Président